

Iran : l'anthropologue franco-iranienne Fariba Adelhah est condamnée à cinq ans de prison en appel



Fariba Adelhah était accusée de "collusion en vue d'attenter à la sûreté nationale" par les autorités iraniennes. Une cour d'appel iranienne a confirmé sa peine de cinq ans de prison.

Avec Atlantico
Rédaction

Une nouvelle décision est intervenue dans l'affaire de l'anthropologue franco-iranienne Fariba Adelhah. Une cour d'appel iranienne a confirmé sa peine de cinq ans de prison infligée pour "collusion en vue d'attenter à la sûreté nationale", selon une annonce ce mardi 30 juin d'un porte-parole de l'Autorité judiciaire, cité par l'agence de presse Isna.

La scientifique, condamnée en mai, devra purger sa peine en comptant la période de détention depuis son arrestation en juin 2019.

L'accusation de "propagande contre le système" se réfère à des propos de la chercheuse sur le port du voile obligatoire en Iran.

Lors de la première condamnation, la France avait exprimé son indignation suite à ce jugement "politique" et avait réclamé une libération "immédiate" de Fariba Adelhah et "un accès consulaire".

Cette femme de 61 ans a toujours clamé son innocence.

Elle a été très affaiblie par une grève de la faim de 49 jours entre fin décembre 2019 et février 2020, d'après son avocat Saïd Dehghan.

Son collègue et compagnon, Roland Marchal, arrêté en juin 2019 alors qu'il venait lui rendre visite à Téhéran, avait finalement été relâché fin mars. L'Iran avait alors évoqué un échange avec un ingénieur iranien détenu en France et menacé d'extradition vers les Etats-Unis.